

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre février, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS: Mme Emilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Patrick PERDRIAU, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints - Mme Jacqueline BLAIN, , M. Julien GUILLON, Mme Marie-José MORICE BOU SALA, M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, M. Antoine SANTOS, M. Pascal BROCHARD, M. Cyril DROUIN, Mme Isabelle LACREUSE, Mme Christelle BRILLAUD, M. Pascal BINET, les conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES : Mme Bernadette MARTINEAU qui donne pouvoir à Mme Jocelyne GUIBERT
Mme Judith MONTAUBAN qui donne pouvoir à M. Patrick PERDRIAU

Date de la convocation : 12/02/2025

Mme Jacqueline BLAIN est nommée secrétaire de séance.

N° : DELCM2025-02/01

OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS ATTRIBUEES AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE 2025

Madame le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'elle a reçu différentes demandes de subventions déposées par les associations brouziliennes ou autres.

Elle ajoute que la commission « Vie Locale-Associations » et la commission « Finances » ont travaillé sur chaque demande et émettent des propositions.

Madame Christelle SOURISSE, adjointe en charge de la Vie Associative présente chacune d'elles.

Elle rappelle tout d'abord que pour établir ces propositions, la Commission Vie Locale-Associations puis la Commission Finances ont acté les principes suivants :

- verser des subventions d'un montant supérieur à 100 euros
- ne pas aller au-delà des demandes de l'association
- Avoir une gratuité pour l'AG

Cette année, dans le nouveau dossier, il était demandé aux associations de se positionner sur l'aide souhaitée :

- Soit pour un projet (mise à dispo de salle, ou aide financière)
- Soit pour le fonctionnement de l'association

Suivant ces propositions, les membres du Conseil Municipal décident d'attribuer les subventions suivantes aux associations au titre de l'exercice 2025 :

ASSOCIATIONS - Sportives - Loisirs - Jeunesse	MONTANT
BASKET BCG	2 000 €
CHASSE	300 €
COMITE DES FETES	1 435 €
FOOT LSGB	1 500 €
GRASLA AUTO RETRO	100 €
GYM DETENTE	100 €
L'DANSE	1 000 €
MUSICIENS DE GRASLA	1 000 €
A.S.P.B. (PATRIMOINE)	150 €
GRAINE DE SPORTS	800 €
A.C.F.B. (LES AMIS DE LA CHAPELLE)	300 €
BADMINTON	100 €
ROLLER BROUZILS CLUB	120 €

ASSOCIATIONS DIVERS	MONTANT
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE PUBLIQUE	2 142,00 €
ASSOCIATION PARENTS ELEVES ECOLE PUBLIQUE (7 € x 63 élèves)	441,00 €
APEL ECOLE PRIVEE (7€ x 210 élèves)	1 470,00 €
OGEC (Pause méridienne)	9 800,00 €
Familles Rurales (Garderie + animation jeunesse + centre accueil périscolaire)	100 000,00 €

ASSOCIATIONS SPORTIVES HORS COMMUNE	MONTANT
ST LOUIS Hand (Chavagnes)	135,00 €

Messieurs Pascal BINET et Gilbert ARRIVE sont sortis de la salle et n'ont pas pris part à la présente délibération.

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus
 Au registre sont les signatures
 Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance
 Jacqueline BLAIN

LE MAIRE,
 Emilie DUPREY

